

**COMMANDE des ASSOCIATIONS
Cartes temporaires**

GESTANET

DOC 7 BIS

ADMINISTRATIF

7 BIS

**Saison 2009-2010
FNFR/FNSMR**

**BORDEREAU DE COMMANDE
CARTES TEMPORAIRES
A l'usage des associations pour leur FD**

Rappel :

Ces cartes sont destinées à des non adhérents « foyers ruraux/associations affiliées » désireux de participer à une manifestation organisée par une structure du Mouvement Rural.

Ces cartes permettent de couvrir temporairement (48 heures maximum) les participants à une manifestation ou activité ponctuelle. (Voir le mode de fonctionnement dans le document n° 2 service assurance)

STRUCTURE

Foyer rural ou association : _____

Adresse : _____

Nombre de cartes : _____ à _____ € Montant dû _____ €

Règlement ci-joint par chèque n° _____ d'un montant de _____ €, tiré sur la banque

Tout bordereau de commande doit être accompagné du chèque du montant correspondant. Dans le cas contraire, la Fédération Départementale ne pourra vous faire parvenir ces cartes.

En aucun cas, ces cartes ne doivent se substituer aux cartes IA annuelles pour les adhérents pratiquant une activité régulière dans un foyer. Tout abus ou détournement de son objet initial contribuerait à un taux de sinistralité relativement élevé et au retrait de ce service.

Fait à _____ le _____

Signature et qualité